

COMMUNIQUE DE PRESSE
6 JUILLET 2021

SAUVEGARDONS LES PRAIRIES PERMANENTES LE PLAIDOYER DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU BASSIN RHIN-MEUSE

L'avis du Conseil scientifique publié ce 2 juillet rappelle que l'intérêt des prairies permanentes est multiple. D'un côté, la préservation de la biodiversité, de l'autre celle de la qualité de l'eau et de la limitation des inondations, sans oublier un intérêt en termes de santé publique ou de piège à carbone. Des bénéfices auxquels s'ajoute un enjeu économique. Cet ensemble d'arguments doit permettre de consolider la préservation de ces espaces naturels en nette régression depuis plusieurs dizaines d'années sur le bassin Rhin-Meuse.

Le rôle clé des prairies permanentes sur l'environnement

Dans ses conclusions, le rapport explique que les prairies permanentes assurent une protection intégrale des nappes contre les herbicides et ce, quel que soit leur mode de gestion (pâturage, fauche), car elles sont très peu traitées. Elles assurent également une très bonne protection contre la pollution par les nitrates si elles sont fertilisées et pâturées de manière extensive ou semi-extensive (pas plus de 2,7 Unités Gros Bétail par hectare, pas plus de 200 kg d'azote par ha). C'est du reste le cas dans la plupart des exploitations herbagères du bassin Rhin-Meuse. Les prairies ont ainsi pour effet bénéfique de maintenir la qualité l'eau sous un seuil de 10 mg.L⁻¹ de nitrates, taux impossible à obtenir avec des cultures céréalières

Autre argument documenté : les prairies sont, après les forêts, les réservoirs les plus importants de biodiversité en offrant des habitats riches et diversifiés aux espèces animales et végétales. Sur la prairie de Vibersviller en Lorraine, 40 espèces végétales par relevé de 25 m² ont pu être recensées, avec un maximum de 130 espèces ! Or, le retournement des sols, très pratiqué sur les grandes cultures, vient détruire cet habitat et donc une partie de la biodiversité.

Ce couvert végétal associé à un chevelu racinaire dense constituent un rempart très efficace pour protéger le sol de l'érosion et éviter le ruissellement, les coulées d'eaux boueuses et les inondations associées.

Le Conseil scientifique a également souligné le rôle joué par l'élevage sur prairies pour lutter contre le réchauffement climatique en stockant le carbone dans les sols. Souvent pointé du doigt pour sa trop grande production de méthane, l'élevage à l'herbe est pourtant l'un des seuls émetteurs de gaz à effet de serre à pouvoir compenser ses émissions de méthane de 30 à 80% notamment grâce au pâturage sur prairies permanentes.

Un enjeu majeur pour la santé publique

L'intérêt de consommer de la viande ou du lait produit à partir d'animaux nourris à l'herbe est fort. En effet, une mauvaise alimentation favorise les maladies chroniques et devient l'un des facteurs principaux de risque du cancer, du diabète et des maladies cardiovasculaires selon l'Organisation Mondiale de la Santé. **Marc Benoît, membre du conseil scientifique** précise *“les matières grasses sont essentielles pour le bon fonctionnement de l'organisme. Or, il existe aujourd'hui un fort déséquilibre dans le rapport oméga 3/oméga 6 dans l'alimentation des européens dû à la consommation de viande. Ce n'est que la présence d'herbe dans la ration des produits d'origine*

animale ingérés par l'homme qui permet d'améliorer ce rapport." Les produits issus de bétail nourri à l'herbe sont reconnus de meilleure qualité nutritionnelle pour la santé humaine que pour ceux nourris aux céréales.

Il en va de même pour la consommation de produits laitiers car la composition des acides gras du lait évolue fortement en fonction de l'alimentation des animaux. D'un point de vue santé publique, l'élevage à l'herbe des prairies permanentes trouve tout son intérêt !

Préserver les atouts économiques

L'aspect économique des prairies permanentes est tout autant primordial. Les élevages herbagers et/ou certifiés AB dégagent des espérances de revenu très satisfaisantes du fait des atouts des cultures à bas niveau d'impact, économes (charges opérationnelles moindres notamment), comme le montre l'étude diligentée par l'agence de l'eau. Ainsi, les systèmes herbagers fondés sur les prairies sont plus rentables que les grandes cultures conventionnelles (entre 25 et 41K€/UTH contre 21 K€/UTH).

*" D'une manière globale, l'herbe est une filière pertinente à soutenir. Les prairies restent associées à des filières d'élevage bien présentes sur le bassin Rhin-euse. À ce titre, l'herbe est bien et de loin la première culture à bas niveau d'impact pour les ressources en eau, sur laquelle un effet levier doit être envisagé. L'agence de l'eau Rhin-Meuse, en sa qualité de garant de la qualité de l'eau estime que la préservation des prairies permanentes est une réponse aux trois facteurs suivants : environnemental, sanitaire et économique "*conclut **Marc Hoeltzel, Directeur général l'agence de l'eau Rhin-Meuse.**

Pour retrouver l'avis complet du Conseil scientifique, www.eau-rhin-meuse.fr

A propos de l'agence de l'eau Rhin-Meuse

Pour prévenir et limiter les atteintes aux milieux naturels liées à nos différents usages de l'eau au quotidien, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, établissement public de l'État, apporte ses connaissances, ses compétences et ses financements nécessaires à la mise en place des actions vertueuses en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques sur son territoire d'intervention en tout ou partie : Ardennes, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin.

L'agence de l'eau Rhin-Meuse protège notre patrimoine commun.

Contacts presse : Agence Oxygen
Vivien MICHELET - Elise CORDIER - Tatiana GRAFFEUIL
Tél. 03.67.10.05.68
agencedeleaurhinmeuse@oxygen-rp.com

Agence de l'eau Rhin-Meuse
Florence CHAFFAROD
Tél. 03.87.34.47.59
florence.chaffarod@eau-rhin-meuse.fr



Retrouvez toute l'information
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :
www.eau-rhin-meuse.fr